

## ATTESTATION D'ELIGIBILITE CUI CIE

A Paris

Le

Mr / Mme

, inscrit-e auprès de la Mission locale de Paris depuis le / /

, sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles est éligible au CUI CIE.

### Critères supplémentaires :

- Habitant QPV (Quartier Politique de la Ville)
- Bénéficiaire du RSA
- Reconnu Travailleur Handicapé
- Bénéficiaire de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

Remis le par

Tampon et signature Responsable de site

**Attestation valable 3 mois à compter du jour de la remise du présent document.**

**Les employeurs éligibles** aux aides à l'insertion professionnelle au titre d'un CUI CIE sont : **uniquement les employeurs du secteur marchand.**